

Encadrants : salaires en baisse au 1^{er} semestre 2023 !

Au premier semestre, des salaires nets en baisse pour une large majorité d'encadrants

En 2022, face à une inflation de 5,2% en moyenne annuelle (inédit depuis 1985), la Direction a consenti à augmenter le point de 2,2% au 1^{er} janvier 2022 (mesure rétroactive de décembre dernier).

En 2023, les négociations annuelles obligatoires (NAO) ont abouti à l'attribution de 10 points au 1^{er} janvier puis 10 points au 1^{er} juillet. La clause de revoyure de mi-année n'a rien amené de plus, la Direction considérant toute mesure supplémentaire infondée.

Il est désormais temps de faire un premier bilan au regard de l'inflation constatée sur le premier semestre. Sur la base de l'indice des prix à la consommation de l'INSEE, l'inflation a été, tous postes confondus, de +2,2% en moyenne sur la période, à comparer à l'octroi de 10 points au 1^{er} janvier.

Dix points équivalent à une augmentation s'échelonnant entre +2,8% pour un agent de maîtrise pied de grille et +0,9% pour un cadre plafond de grille, en passant par l'ensemble des situations intermédiaires comme l'illustre le tableau ci-contre.

Le constat est clair : à l'exception des agents de maîtrise de la première partie de grille et des cadres débutants, le salaire -net de l'inflation- a baissé pour tous les autres.

Niveau	Agent de maît.	Cadre
Pied de grille	+2,8%	+2,3%
Milieu de grille	+2,1%	+1,4%
Plafond de grille	+1,6%	+0,9%

D'aucuns diront que les avancements individuels consentis dans le cadre de la PRE (politique de rémunération de l'encadrement) compensent le « manque à gagner ». Un argument qui appelle au moins deux objections :

- ▶▶ Accessoirement, 20% des agents de maîtrise et des cadres n'ont obtenu aucun avancement ;
- ▶▶ Principalement, l'avancement individuel n'a pas vocation à compenser l'inflation mais, au titre du déroulement de carrière, vient reconnaître la montée en compétence technique et/ou managériale de l'agent.

Quelles perspectives pour la fin de l'année ?

Au titre des NAO 2023, 10 autres points ont été octroyés au 1^{er} juillet. Permettront-ils de compenser l'érosion constatée au premier semestre ? On peut en douter.

Les anticipations d'une inflation en nette décline par le Gouvernement relèvent d'une « pensée magique » dans le but de justifier le retour à une politique de plus grande rigueur budgétaire.

Qui vivra verra ! Les prévisions « non gouvernementales » tablent sur une inflation au second trimestre du même niveau qu'au premier...

NON, DÉCIDÉMENT, SUR LES SALAIRES, LE COMPTE N'Y EST PAS EN 2023 !

